

Paris, le 5 septembre 2016



Monsieur Denis Turbet-Delof
Union Syndicale Solidaires
144 Bd de la
Villette 75019 – PARIS

A
Madame Annick GIRARDIN
Ministre de la Fonction Publique
80, rue de Lille
BP 10445
75327 – PARIS Cedex 07

OBJET : préavis de grève pour le 14 et 15 septembre 2016

Madame la Ministre

L'Union syndicale Solidaires «Fonction publique » dépose un préavis de grève pour les journées du 14 et 15 septembre 2016.

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels titulaires, stagiaires, contractuels et auxiliaires des trois versants de la fonction publique et des établissements publics (y compris ceux présentant un caractère industriel et commercial) ainsi que les personnels titulaires et non titulaires de droit public exerçant leurs fonctions dans les Sociétés Anonymes et les établissements d'enseignement privé.

Ce préavis doit permettre à tous-tes les agents-es de la fonction publique qui le souhaitent de s'inscrire dans les différentes mobilisations qui auront lieu ces jours là.

Ce préavis est motivé par les raisons suivantes :

- Pour l'abrogation de la loi sur le travail qui représente un véritable recul social pour les salarié-es et qui aura des conséquences graves en terme de déclinaison dans la fonction publique.
- Contre la remise en cause des 35h et la flexibilité.
- Contre la remise en cause des règles statutaires (mobilité, concours, égalité de traitement ...) et pour la création d'emplois statutaires.
- Contre l'absence de réponses significatives sur la question salariale et plus largement sur les pertes subies en terme de pouvoir d'achat.
- Contre les multiples réformes qui fragilisent le service public et les administrations qui le servent. Ces réformes sont sources de dégradation des conditions de travail.
- Pour la défense et la promotion des services publics comme bien commun et élément fondamental de la cohésion sociale.
- Pour la défense des agents attaqués dans leur fonction et non protégés par leur employeur.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma parfaite considération.

Pour l'Union Syndicale « Solidaires Fonction publique »

Denis Turbet-Delof